

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Délibération n° DC2021- 172

Date de la convocation : 09/12/21  
Conseillers en exercice : 122  
Conseillers présents : 76  
Conseillers représentés : 15

Le seize décembre deux mille vingt et un, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni au Centre Les Tourelles, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

Présents : 001 POTRON Pierre , 002 ETIENNE Philippe , 006 NANJI Léopold , 010 CORNEILLE Jean-Pierre , 012 RATAUX Frédéric , 013 LALONDE Loïc , 014 GOMEZ Jean-Baptiste , 015 THIERION Vincent , 017 BESTEL Bernard , 021 LAURENT-CHAUVET Pierre , 022 DESTENAY Roland , 023 GENTY Jean Charles , 025 NIZET Sylvain , 026 LOBIDEL Alain , 028 MEIS Michel , 029 SIGNORET Francis , 031 LALLEMENT Séverine , 033 VAIRY Lionel , 034 CANNAUX Francis , 036 PIERSON Florent , 037 LEFORT Sylvie , 038 SEMBENI Anne , 040 MATHIAS Frédéric , 044 POU CET Eric , 045 QUEVAL Guillaume , 046 SINGLIT Benoît , 048 FOURCART Marie Hélène , 049 ANDREY Danièle , 051 RAGUET Philippe , 052 LELOUP Nathalie , 055 VERNEL Martine , 056 DANNEAUX Dominique , 057 DEMISSY Pierre , 058 RAULET Olivier , 060 MANCEAUX Christophe , 061 BOUILLEAUX Jean Pol , 062 PIEROT Chantal , 063 AUROUX Emmanuel , 064 MALVAUX André , 065 HARDY Jérôme , 066 OUDIN Denis , 067 ALBAUD Gilles , 068 HAULIN Bertrand , 069 OUDIN Hubert , 073 BOXEBELD Pascal , 074 DUMANGE Dominique , 075 GUERIN Anne Marie , 077 NAUDIN Muriel , 078 BONTEMPS Adrien , 080 LORFEUVRE Gérald , 081 ROBIN Dominique , 084 FLEURY Vincent , 085 DEGLAIRE Thierry , 086 MACHINET Thierry , 087 SALEZ René , 089 VAN DEN BERGH Charles , 091 BOUILLON Mathieu , 092 MOUTON Francis , 093 BOUILLON Daniel , 094 MINET Maxime , 095 RICHELET Jean-Pol , 098 BESANCON Tony , 099 LE GALL Jean François , 100 CANIVENQ Roland , 101 DAUPHY Bruno , 102 BAUDART Martine , 103 BERGERY Marie Claude , 105 CARPENTIER Dominique , 110 DION Valentine , 112 FESTUOT Annie , 115 MACHINET Jean Baptiste , 117 LAMPSON Nadège , 118 LEBON Christophe , 120 PAYEN Françoise , 121 RENOLLET Hubert , 122 MAROTEAUX Nathalie

Ont donné procuration : 004 LOUIS Jean-Marc (à 012 RATAUX Frédéric) , 005 CHANCE Jean-Michel (à 010 CORNEILLE Jean-Pierre) , 008 CARRE Joël (à 001 POTRON Pierre) , 020 MARCHERAS Laetitia (à 029 SIGNORET Francis) , 024 DE POUILLY Jean (à 031 LALLEMENT Séverine) , 047 BECHARD Isabelle (à 040 MATHIAS Frédéric) , 076 GAVART Vincent (à 077 NAUDIN Muriel) , 090 PIRAS Caroline (à 092 MOUTON Francis) , 096 LESOILLE Patrick (à 093 BOUILLON Daniel) , 097 AUDEGOND Michaël (à 099 LE GALL Jean François) , 104 BOLY Francis (à 117 LAMPSON Nadège) , 107 COLSON Pascal (à 110 DION Valentine) , 108 COURVOISIER Frédéric (à 115 MACHINET Jean Baptiste) , 111 DUGARD Yann (à 120 PAYEN Françoise) , 116 LAIES Benoît (à 103 BERGERY Marie Claude

Secrétaire de séance : M. Gérald LORFOEUVRE

OBJET : CONFIRMATION DE L'ELECTION DE LA PRESIDENCE ET DE LA VICE-PRESIDENCE DU GAL DE L'ARGONNE ARDENNAISE – MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU COLLEGE PRIVE

Vu la délibération n°DC2017/16 du Conseil communautaire du 20 octobre 2016 adoptant notamment le règlement intérieur et la composition du Comité de Programmation du GAL de l'Argonne Ardennaise ;

Considérant que ce règlement prévoit que les élections de la présidence et vice-présidence sont confirmées par délibération du Conseil communautaire ;

Vu le compte rendu du Comité de programmation du GAL de l'Argonne ardennaise du 08/11/21 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire par DECIDE :

- De prendre acte que Madame Marie-Christine GEANT a été élue Présidente et que Monsieur Benoît SINGLIT a été élu Vice-Président du GAL de l'Argonne Ardennaise,

.../...

- De prendre acte de la désignation de Monsieur Nicolas POTIER en tant que représentant suppléant de l'association "Les Tourelles",
- De prendre acte de la désignation de Monsieur Clément LESPRIIT en tant que représentant suppléant de l'association "Maison de la Nature",
- D'autoriser le Président à signer tous les actes à intervenir.
- D'autoriser le Président ou son représentant à signer tous les actes à intervenir.

Le résultat du vote est le suivant :

88 voix POUR

2 voix CONTRE : 040 MATHIAS Frédéric , 047 BECHARD Isabelle (Frédéric 040 MATHIAS)

1 Abstention : 017 BESTEL Bernard

Pour copie conforme

Le Président,

Benoit SINGLIT

